

SÉANCE ORDINAIRE
9 décembre 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 9 décembre 2011, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

| | |
|---------------------------|-----------------------------|
| Berthe Bélanger | maire |
| Denis Desautels | cons. au poste no: 1 |
| Lise Tremblay | cons. au poste no: 2 |
| Denis Tremblay | cons. au poste no: 3 |
| Pierre Cantin | cons. au poste no: 4 |
| Sylvain Gauthier | cons. au poste no: 5 |
| Marc-André Gendron | cons. au poste no: 6 |

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par madame Berthe Bélanger, maire.

Mot de bienvenue de la maire

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

571-12-2011

1. Administration

1.1 Procès-verbaux

1.1.1 Procès-verbal du 3 novembre 2011

1.1.2 Procès-verbal du 11 novembre 2011

1.1.3 Procès-verbal du 22 novembre 2011

1.2 Communication

1.2.1 Correspondances

1.2.1.1 Musée d'art contemporain des Laurentides

1.2.1.2 Terre du domaine de l'État

1.3 Affaires juridiques

1.4 Règlements municipaux

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

2.2 Rapport des salaires

2.3 Modification de résolution - Congrès FQM

2.4 Directives des frais remboursables

2.5 Facture MRC des Laurentides - Service incendie

2.6 Décorations de Noël

2.7 Facture de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs

2.8 Remboursement table de mini-soccer

2.9 Salaire adjointe du directeur général

2.10 Salaire surveillant patinoire et entretien glace

2.11 Frais de déplacement

2.12 Affectation de l'excédent – emprunt niveleuse

3. Ressources humaines

SÉANCE ORDINAIRE

9 décembre 2011

3.1 Congés de Jean Ouimet, intervenant loisirs-culture

4. Ressources matérielles et immobilières

4.1 Lutrins extérieurs

5. Sécurité publique

5.1 Portatifs mobiles

5.2 Programme conjoint de protection civile

6. Réseau routier, transport

6.1 Épandage de sable et de sel

6.2 Liste d'appel de garde

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 Dérogation mineure - PIIA

7.1.1 Demande du 50 chemin Paiement

7.1.2 Demande du 135 chemin Charron

8. Service à la collectivité

8.1 Sport et loisirs

8.1.1 Local pour adolescents

8.1.2 Modification du budget fête de Noël

8.1.3 Modification du budget fête de Noël

8.2 Sentier pédestre - Laurentides en forme

8.3 Familles et aînés

8.4 Environnement

8.4.1 Procès-verbal du 12 novembre 2011

8.4.2 Demande du comité

8.4.2.1 Postes vacants

8.4.2.2 Modification du règlement 380-03

8.4.3 Comité consultatif Vision lac Quenouille

8.5 Culture

8.5.1 Procès-verbal du 17 octobre 2011

8.5.2 Recommandation

8.6 Embellissement

8.7 Bibliothèque

8.7.1 Nom de la bibliothèque

8.7.2 Journée porte ouverte

8.7.3 Règlement

8.8 Projet touristique du secteur du Nordet

9. Période de questions

10. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

1. Administration

1.1.1 Procès-verbal du 3 novembre 2011

572-12-2011

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 3 novembre 2011 avec les modifications suivantes:

À la résolution numéro 511-11-2011, ajouter le mot «de» après le premier «COMPTE TENU», ajouter le mot «de» après nécessité, ajouter un «i» à «voire»;

À la résolution numéro 513-11-2011, retirer le «e» du mot «assujettie».

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE
9 décembre 2011

1.1.2 Procès-verbal du 11 novembre 2011

573-12-2011

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 11 novembre 2011 avec les modifications suivantes:

À la résolution numéro 528b-11-2011 remplacer les mots «de déterminée» par «et déterminé».

À la résolution numéro 539b-11-2011, remplacer «propose de reporté» par «propose de reporter» et remplacer «est adopté» par «est adoptée».

À la résolution numéro 547-11-2011, remplacer «du matricules» par du «matricule» et remplacer «remettre» par «remettent».

À la résolution 549-11-2011, remplacer «naturelle» par «naturelles».

À la résolution 552-11-2011, remplacer «journées» par «journée».

ADOPTÉE

1.1.3 Procès-verbal du 22 novembre 2011

574-12-2011

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 22 novembre 2011 avec les modifications suivantes:

À la résolution numéro 559-11-2011, remplacer «autorisé d'intenter» par «autorisé à intenter».

À la résolution numéro 562-11-2011, remplacer «sera effectué» par «seront effectués».

À la résolution numéro 563-11-2011, au deuxième paragraphe, remplacer «appuyer» par «appuyé», au troisième et quatrième paragraphe, remplacer «sont contres» par «sont contre».

ADOPTÉE

1.2 Communication

1.2.1 Correspondance

1.2.1.1 Musée d'art contemporain des Laurentides

575-12-2011

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité d'appuyer la demande de changement de statut du Musée d'art contemporain des Laurentides ainsi que le projet de construction.

ADOPTÉE

1.2.1.1 Terres du domaine de l'État

Aucun sujet sous cette rubrique.

SÉANCE ORDINAIRE
9 décembre 2011

1.3 Affaires juridiques

Aucun sujet sous cette rubrique.

1.4 Règlement municipaux

Aucun sujet sous cette rubrique.

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

Cette rubrique est reportée.

2.2 Rapport des salaires

Cette rubrique est reportée.

2.3 Modification de résolution – Congrès FQM

576-12-2011

COMPTE TENU de la résolution numéro 261-06-2011 adoptant un montant de 2 528\$ pour les frais d'inscription et de logement au Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités pour madame Berthe Bélanger et monsieur Denis Tremblay des 29, 30 septembre et 1^{er} octobre dernier;

COMPTE TENU des frais de déplacement, de repas et d'inscription s'y ajoutant;

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à la majorité, monsieur Denis Tremblay ne votant pas en ayant dénoncé son conflit d'intérêt, de ratifier les frais de déplacement, de repas et d'inscription pour un montant de 1 305.54\$ taxes en sus.

ADOPTÉE

2.4 Directive des frais remboursable

577-12-2011

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'augmenter l'indemnité de kilométrage à 0.45\$ le kilomètre lors d'un déplacement. Le covoiturage est favorisé.

ADOPTÉE

2.5 Facture MRC des Laurentides – Service incendie

578-12-2011

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier le paiement de la facture provenant de la MRC des Laurentides concernant des détecteurs/extincteurs, de la formation et de la documentation ainsi qu'un examen de reprise pour le service des incendies au montant de 2 004.61\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE
9 décembre 2011

2.6 Décorations de Noël

579-12-2011

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier les quinze (15) heures supplémentaires accordées à madame Geneviève Lattella pour terminer l'installation des décorations de Noël et le ménage du sous-sol du Centre culturel et communautaire ainsi qu'un montant de 200\$ pour l'achat de décorations de Noël additionnels.

ADOPTÉE

2.7 Facture de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs

580-12-2011

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder au paiement de la quote-part pour la collecte des volumineux de septembre 2011 de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs au montant de 626.32\$.

ADOPTÉE

2.8 Remboursement table de mini-soccer

581-12-2011

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à la majorité, monsieur Pierre Cantin ne votant pas en ayant dénoncé son conflit d'intérêt, de ratifier l'achat d'une table de mini-soccer effectué par monsieur Pierre Cantin, conseiller, pour le local des jeunes au montant de 68.34\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

2.9 Salaire adjointe du directeur général

582-12-2011

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accorder un montant de 2000\$ à Véronique Cronier, adjointe du directeur général pour la période s'échelonnant de septembre 2010 à septembre 2011 pour le remplacement de congé de maternité de Stéphanie Russell.

ADOPTÉE

2.10 Salaire surveillant patinoire et entretien glace

583-12-2011

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier 200 heures accordées à monsieur Norman Bédard et à monsieur Marc Champagne au taux horaire de 9.65\$ ainsi qu'un montant de 3000\$ remis en trois (3) versements pour l'entretien de la glace effectué par monsieur Norman Bédard.

ADOPTÉE

2.11 Frais de déplacement

584-12-2011

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à la majorité, monsieur Denis Tremblay ne votant pas en ayant dénoncé son conflit d'intérêt, d'accepter les frais de déplacement de monsieur Denis Tremblay, conseiller, pour la rencontre de la Prévoyance envers les aînés à Mont-Tremblant du 17 novembre dernier pour un total de 25,52\$.

SÉANCE ORDINAIRE
9 décembre 2011

ADOPTÉE

2.12 Affectation de l'excédent – emprunt niveleuse

585-12-2011

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'affecter l'excédent au règlement d'emprunt relativement à la niveleuse John Deere 2005 pour un montant de 10 250\$.

ADOPTÉE

3. Ressources humaines

3.1 Congés de Jean Ouimet, intervenant loisirs-culture

586-12-2011

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller et résolu à l'unanimité d'accorder à Jean Ouimet, intervenant en loisirs et culture une période de vacances s'étalant du 19 décembre 2011 au 6 janvier 2012.

ADOPTÉE

4. Ressources matérielles et immobilières

4.1 Lutrins extérieurs

587-12-2011

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de commander quatre (4) lutrins extérieurs à monsieur Gilles Desroches pour un montant de 1200\$.

ADOPTÉE

5. Sécurité publique

5.1 Service incendie

5.1.1 Portatifs mobiles

588-12-2011

CONSIDÉRANT la résolution 487-10-2011;

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de suspendre la commande de portatifs mobiles pour le service de la voirie et le service des incendies de la Ville de Mont-Tremblant pour un montant de 15 224.94\$

ADOPTÉE

5.1.2 Programme conjoint de protection civile

589-12-2011

CONSIDÉRANT la résolution 486-10-2011;

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de demander à la MRC des Laurentides d'effectuer sans frais une pratique pour intégrer les mesures d'urgences en 2012 dans le cadre du programme conjoint de protection civile.

ADOPTÉE

6. Réseau routier, transport

6.1 Épandage de sable et de sel

Cette rubrique est reportée.

SÉANCE ORDINAIRE
9 décembre 2011

6.2 Liste d'appel de garde

590-12-2012

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier la liste d'appel de garde lors des fins de semaine pour le service de la voirie.

ADOPTÉE

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 Dérogation mineure - PIIA

7.1.1 Demande du 50 chemin Paiement

591-12-2011

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure, datée du 20 novembre 2011 a été déposée par Manon Doucet et qu'elle est accompagnée d'un plan minute 13784 préparé par Peter Rado daté du 15 août 2011;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure numéro DM 2011-08 est à l'effet de permettre l'implantation d'une remise à 3.05 m en marge de recul avant alors que l'article 58 du règlement 367-02 prescrit que la marge de recul avant est la marge minimum prescrite pour la zone soit 12 m;

CONSIDÉRANT que l'article 58 du règlement 367-02 prescrit que la marge de recul avant est la marge minimum prescrite pour la zone soit 12 m;

CONSIDÉRANT que de permettre l'implantation d'une remise à 3.05 m en marge de recul avant constitue une réduction mineure par rapport aux normes applicables étant donné que le chemin Paiement est un cul-de-sac et qu'il est très peu achalandé;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure ne semble pas porter atteinte à la jouissance des droits de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une demande qui peut faire l'objet d'une dérogation mineure en vertu du Règlement sur les dérogations mineures 376-03;

CONSIDÉRANT que le refus de cette demande n'aurait pour effet de créer un préjudice sérieux au propriétaire compte tenu que la remise peut être implantée de façon attenante au bâtiment principal en respectant la réglementation en vigueur;

CONSIDÉRANT que le bâtiment a été construit sans permis et que même si la propriétaire s'est engagée à déplacer le bâtiment à l'extérieur de son terrain pour faire sa demande de dérogation mineure, elle a effectué les travaux de mauvaise foi sans obtenir un permis;

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de refuser la demande.

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE
9 décembre 2011

7.1.2 Demande du 135 chemin Charron

592-12-2011

CONSIDÉRANT qu'une demande accompagnée de documents préparés par Martine Lapicerella a été déposée le 17 novembre 2011;

CONSIDÉRANT que la demande vise l'agrandissement du bâtiment principal au 135 chemin Charron;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujéti au PIIA Pourtour des Lacs 412-09;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour des Lacs 412-09;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'approuver la demande.

ADOPTÉE

8. Service à la collectivité

8.1 Sports et loisirs

8.1.1 Local pour adolescents

593-12-2011

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'activité «Animation local ados», décrite au rapport d'activités ADM100-1, incluant l'embauche de monsieur Guillaume Caron pour l'animation des vendredis soirs ayant lieu au local des jeunes au taux horaire de 14\$ à raison de 4 heures par semaine pour un total de 60 heures du 16 décembre 2011 au 6 avril 2012 sauf les 23 et 30 décembre 2011. Le conseil peut mettre fin au contrat en tout temps.

ADOPTÉE

8.1.2 Modification du budget fête de Noël

594-12-2012

CONSIDÉRANT résolution 499-10-2011;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 200\$ n'a pas été dépensé du montant alloué pour l'achat de cadeaux;

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accorder 200\$ pour le paiement d'une maquilleuse lors de la fête de Noël du 10 décembre prochain.

ADOPTÉE

8.1.3 Modification du budget fête de Noël

595-12-2012

CONSIDÉRANT résolution 499-10-2011;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 250\$ n'a pas été dépensé du montant alloué pour l'achat de décorations;

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accorder 250\$ pour le paiement de la location du jeu

SÉANCE ORDINAIRE
9 décembre 2011

Champignon Magique ainsi que la location d'une machine à maïs soufflés pour la fête de Noël du 10 décembre prochain.

ADOPTÉE

8.2 Sentier pédestre – Laurentides en forme

Aucun sujet sous cette rubrique.

8.3 Familles et aînés

Aucun sujet sous cette rubrique.

8.4 Environnement

8.4.1 Procès-verbal du 12 novembre 2011

596-12-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du procès-verbal du comité consultatif en environnement du 12 novembre 2011.

ADOPTÉE

8.4.2 Demande du comité

8.4.2.1 Postes vacants

597-12-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à l'affichage d'une mise en candidature pour les deux (2) postes vacants au sein du comité consultatif en environnement.

ADOPTÉE

8.4.2.2 Modification du règlement 380-03

Avis de motion

Avis de motion est déposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller qu'un projet de règlement sera déposé lors d'une prochaine assemblée afin de modifier le règlement 380-03 afin de remplacer le nombre des administrateurs siégeant au comité consultatif en environnement.

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec. Les membres du conseil ayant déjà reçu le premier projet de ce règlement.

8.4.3 Comité consultatif Vision lac Quenouille

598-12-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de reconnaître la création du comité consultatif Vision lac Quenouille.

ADOPTÉE

8.5 Culture

8.5.1 Procès-verbal du 17 octobre 2011

599-12-2011

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du procès-verbal du comité de la culture du 17 octobre 2011.

**SÉANCE ORDINAIRE
9 décembre 2011**

ADOPTÉE

8.5.2 Recommandation

600-12-2011

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de la culture de nommer un conseiller municipal responsable du dossier de la culture;

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de nommer madame Berthe Bélanger, mairesse, responsable du dossier de la culture ainsi que Sylvain Michaudville, directeur général ou Stéphanie Russell, adjointe, représentants de l'administration..

ADOPTÉE

8.6 Embellissement

Aucun sujet sous cette rubrique

8.7 Bibliothèque

8.7.1 Nom de la bibliothèque

Cette rubrique est reportée.

8.7.2 Journée porte ouverte

601-12-2011

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de procéder à l'organisation d'une journée porte ouverte de la bibliothèque suite à l'adhésion au Réseau BIBLIO le 11 février 2012.

ADOPTÉE

8.7.3 Règlement

Cette rubrique est reportée.

8.8 Projet touristique du secteur du Nordet

602-12-2011

CONSIDÉRANT la proposition du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) de constituer un comité de travail composé de représentants du MRNF, de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire des Laurentides, de la MRC des Laurentides et de la Municipalité de Val-des-Lacs;

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité que la Municipalité soit représentée par madame Berthe Bélanger, mairesse et monsieur Sylvain Michaudville, directeur général.

ADOPTÉE

Période de questions

SÉANCE ORDINAIRE
9 décembre 2011

Levée de l'assemblée

603-12-2011

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité d'ajourner l'assemblée au 15 décembre 2011 à 16 h. Il est 20h40.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Berthe Bélanger,
maire

Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur général